

Montant des aides à la mobilité MobiDoc 2025/2026

Les montants des aides à la mobilité MobiDoc sont déterminés à partir du montant des aides à la mobilité Erasmus + votés par le Conseil d'Administration de l'Université Lumière Lyon 2 en sa séance du 11 juillet 2025¹.

Europe

Groupe 1	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Norvège, Suède + Andorre, État de la Cité du Vatican, Monaco, Saint-Marin Îles Féroé, Royaume-Uni, Suisse	390€ par mois
Groupes 2 et 3	Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Malte, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie	300€ par mois

Monde

700€ par mois

¹ <https://www.univ-lyon2.fr/medias/fichier/deliberation-2025-50-bourses-erasmus-1752651148332-pdf>